

Tout comme la mobilité liée au travail, les déplacements domicile – études jouent un rôle structurant pour le territoire du fait de leur régularité et de leur concentration à certaines heures de la journée.

Dans la continuité de l'étude réalisée en 2019 sur les navetteurs à partir des données de l'Insee, cette note apporte un éclairage sur les déplacements domicile – études en provenance ou à destination du territoire du pays de Lorient - Quimperlé.

LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES DU PAYS DE LORIENT - QUIMPERLÉ

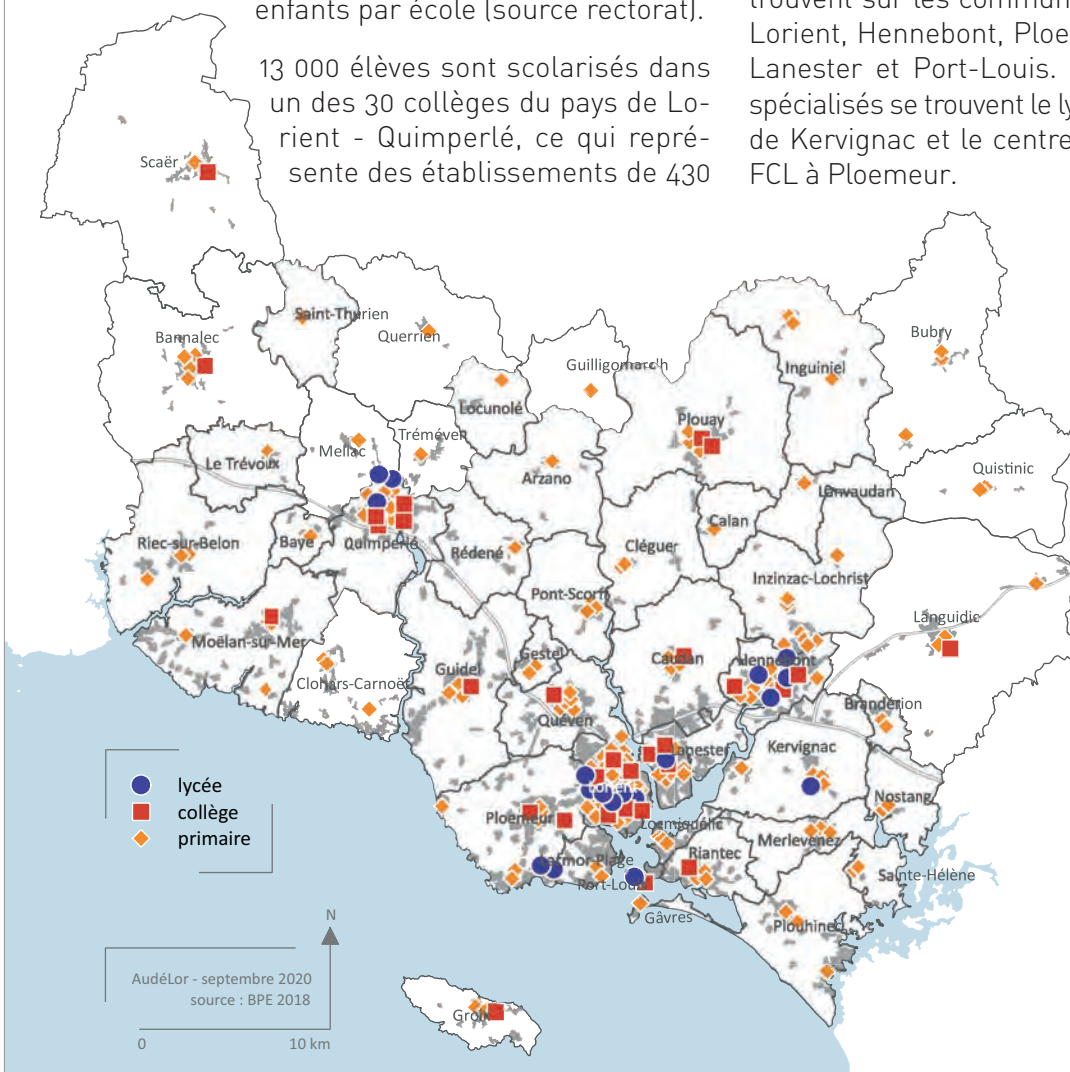
Le pays de Lorient - Quimperlé compte 219 établissements scolaires de primaire et secondaire accueillant plus de 50 000 élèves.

Chaque commune dispose d'au moins une école primaire sur son territoire. 25 300 élèves du primaire sont répartis dans 170 établissements, dont les effectifs varient de 30 à 500 élèves soit une moyenne de 150 enfants par école (source rectorat).

13 000 élèves sont scolarisés dans un des 30 collèges du pays de Lorient - Quimperlé, ce qui représente des établissements de 430

élèves en moyenne. Les collèges se localisent sur 16 communes.

Enfin, 19 lycées généraux, techniques, professionnels ou agricoles se répartissent sur 7 communes. Ces établissements du cycle secondaire comptent 630 élèves en moyenne, soit 12 000 lycéens scolarisés sur le pays de Lorient-Quimperlé. Les lycées se trouvent sur les communes de Quimperlé, Lorient, Hennebont, Ploemeur, Kervignac, Lanester et Port-Louis. Parmi les lycées spécialisés se trouvent le lycée professionnel de Kervignac et le centre de formation du FCL à Ploemeur.



Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont issues du recensement de la population 2017 de l'Insee. Ces données apportent des informations sur l'âge, la commune de résidence, le lieu d'études pour toutes les personnes scolarisées ou en formation.

Cependant, elles ne mentionnent pas le mode de transport utilisé, ni le type d'établissement fréquenté (école primaire, collège, lycée, établissement d'enseignement supérieur, CFA...). L'analyse des chiffres du recensement s'appuie donc sur l'âge de la personne afin de déterminer le type d'établissement qu'elle fréquente. Ainsi, les personnes âgées de 2 à 5 ans sont associées à la maternelle, celles de 6 à 10 ans au cycle élémentaire, celles de 11 à 14 ans au collège et celles de 15 à 17 ans au lycée.

16 450 NAVETTEURS

DE MOINS DE 18 ANS

En 2017, près de 48 275 habitants du pays de Lorient – Quimperlé âgés de moins de 18 ans sont scolarisés ou en formation. Parmi eux, 16 450 étudient dans une autre commune que leur commune de résidence soit 34 %.

Les personnes de 18 ans et +, scolarisées ou en formation ont été exclues de l'analyse des flux domicile-études. Parmi elles, nombreux sont les étudiants qui restent recensés au domicile de leurs parents mais résident sur leur commune d'étude. Il s'agit d'une situation qui ne correspond pas à une situation géographique réelle. En ce sens, les données concernant les plus de 18 ans ne peuvent être interprétées sous l'angle de la mobilité domicile – études.

Pour en savoir plus sur l'enseignement supérieur : les communications n°100 et 110 d'AudéLor "l'enseignement supérieur dans le pays de Lorient" et "Université Bretagne Sud - poids économique et contribution au développement du Morbihan", des mois de mars et décembre 2018.

Un chiffre clé : **26% des étudiants de l'UBS résident chez leurs parents (com n°110).**

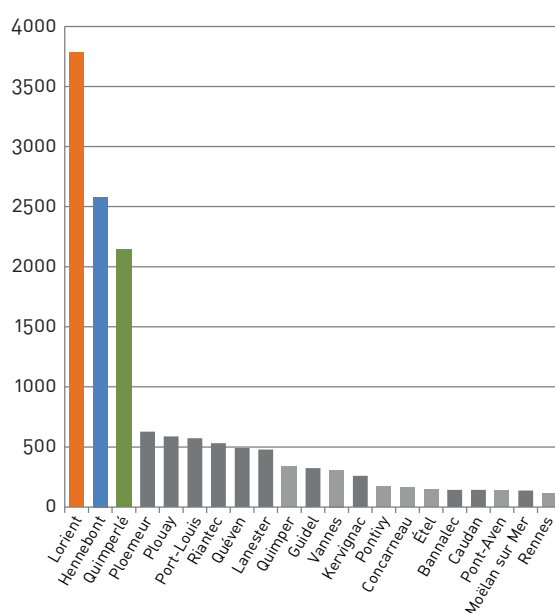
DES FLUX DOMICILE-ÉTUDES

FORTEMENT CONCENTRÉS SUR

LORIENT, HENNEBONT ET QUIMPERLÉ

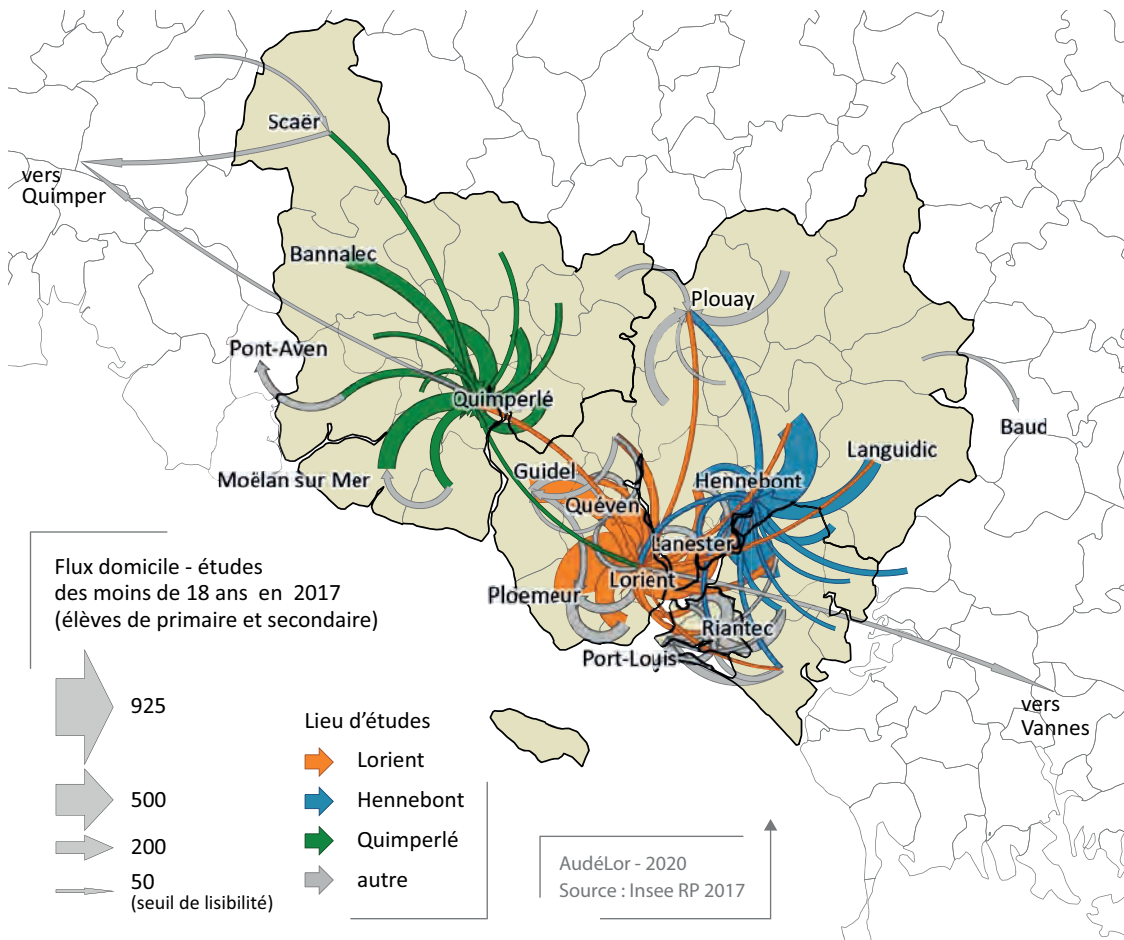
21 communes, dont 7 situées hors du pays de Lorient-Quimperlé, polarisent des flux de plus de 100 personnes de moins de 18 ans venant d'une autre commune du territoire pour y étudier. Cela représente 14 200 élèves soit 86 % des "navetteurs" de moins de 18 ans. Les trois premiers pôles d'attraction sont Lorient, Hennebont et Quimperlé. Ces trois communes génèrent plus de la moitié des flux domicile – études chez les moins de 18 ans avec 8500 élèves concernés. Vient ensuite les autres communes du territoire équipées de collèges ou de lycées ainsi que quelques communes situées sur des intercommunalités voisines comme Pontivy (Pontivy Communauté), Concarneau, Pont-Aven (Concarneau Cornouaille Agglomération) ou Étel (Aray Quiberon Terre Atlantique). Quimper, Vannes et Rennes totalisent aussi plus de 100 élèves de moins de 18 ans en provenance du pays de Lorient - Quimperlé.

Nombre d'élèves de moins de 18 ans en provenance d'autres communes (polarisation > 100 élèves)

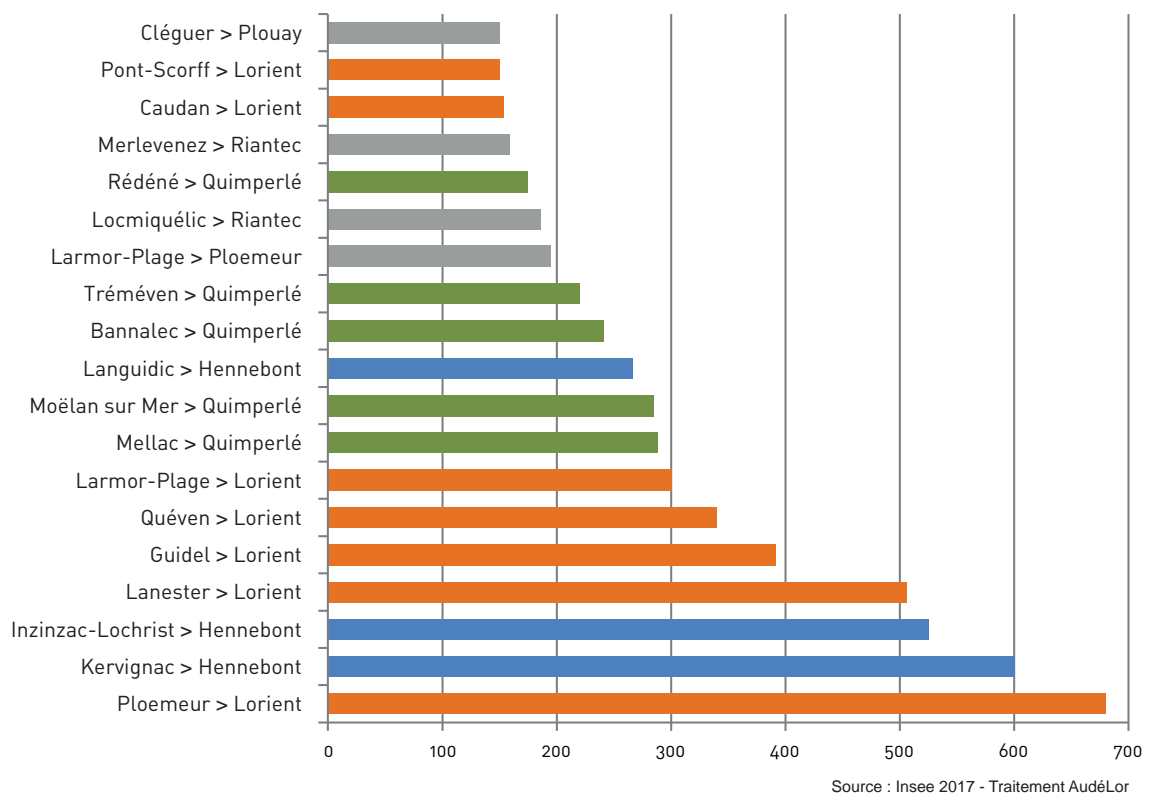


Source : Insee 2017 - Traitement AudéLor

Les flux domicile - études de plus de 50 personnes



Flux de plus de 150 personnes



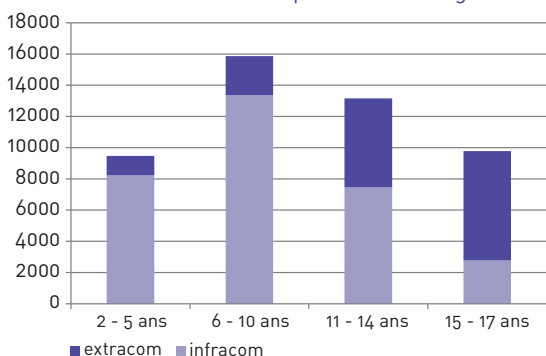
La carte des flux de plus de 50 personnes d'une commune à l'autre et le tableau des 19 flux les plus importants (supérieurs à 150 personnes) mettent en exergue l'importance des pôles de Lorient, Hennebont et Quimperlé. Ces trois communes comptent au total 13 collèges et 13 lycées, chacune ayant sa propre aire d'attraction. Ploemeur, Rianteq, Plouay et Port-Louis constituent également des pôles d'attraction avec 10 établissements du cycle secondaire présents sur le territoire de ces 4 communes.

Le flux domicile – études le plus important est le flux Ploemeur – Lorient avec 680 élèves dont 430 lycéens. Avec 600 élèves dont 340 collégiens, le flux Kervignac – Hennebont est le 2^{ème} le plus important.

DES "NAVETTEURS" PLUS NOMBREUX CHEZ LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

Le nombre et la répartition géographique des établissements scolaires, très différents selon qu'il s'agisse d'établissement primaire ou secondaire, déterminent l'importance et l'organisation des flux domicile – études. Jusqu'à l'âge de 10 ans peu d'élèves sont scolarisés hors de leur commune de résidence. À partir du cycle secondaire (de 11 à 17 ans), la part des "navetteurs" augmente sensiblement, en particulier chez les lycéens (15 - 17 ans).

Part des élèves navetteurs par tranche d'âge



Source : Insee 2017 - Traitement AudéLor

MOINS DE MOBILITÉ HORS DE LA COMMUNE POUR LES PRIMAIRES

Pour une grande majorité des enfants de moins de 11 ans, scolarisés en primaire (maternelle et élémentaire), la commune du lieu d'études correspond à la commune de résidence. Seuls 13 % des 2-5 ans et 16 % des 6-10 ans vont dans une école située dans une autre commune soit 3740 enfants sur les 25 340 enfants scolarisés de moins de 11 ans.

Ce taux d'évasion d'une commune à l'autre est plus important parmi les 6-10 ans résidant sur la Communauté de communes de Blavet Bellevue Océan 26 % d'entre eux sont scolarisés dans une autre commune et pour une majeure partie dans la commune d'Hennebont sur Lorient Agglomération.

4 COLLÉGIENS SUR 10 VONT ÉTUDIER SUR UNE AUTRE COMMUNE

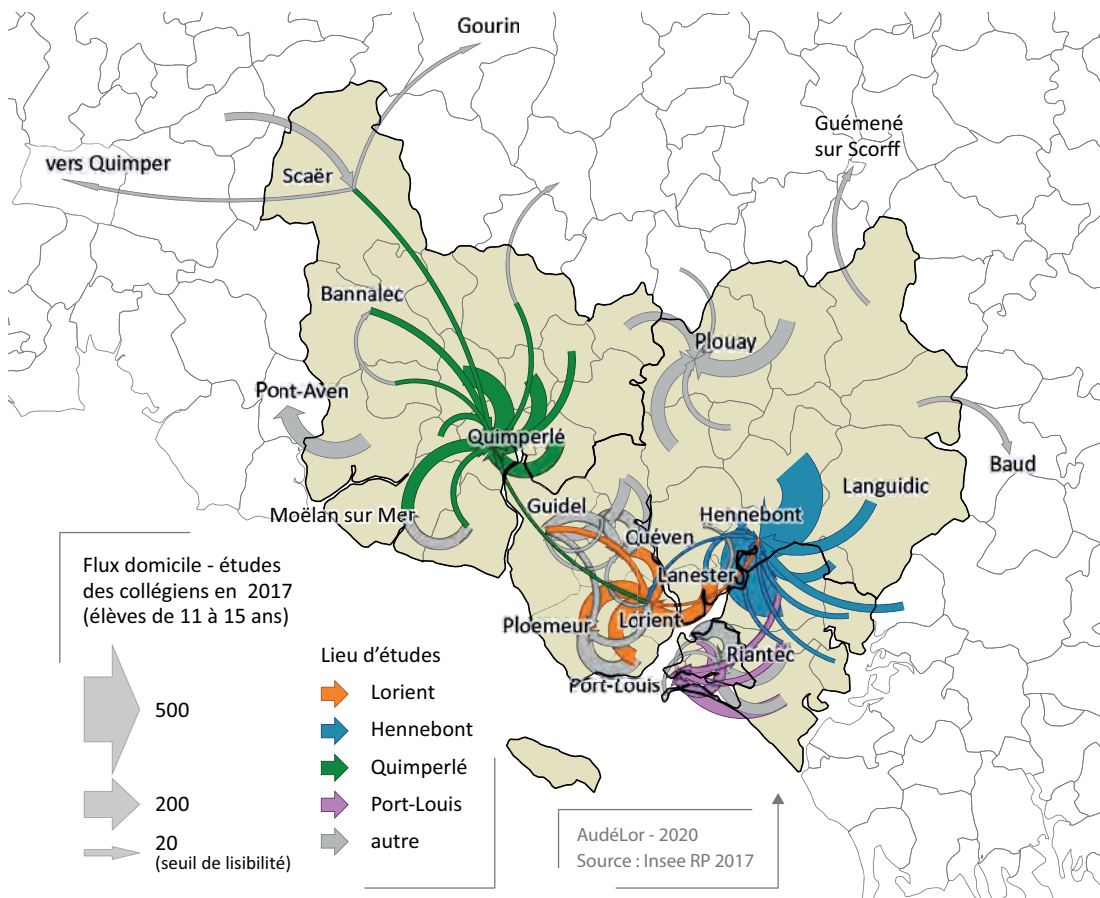
30 collèges se répartissent sur 16 communes. Les communes d'Hennebont, Lanester, Lorient, Plouay, Quéven, et Quimperlé comptent chacune deux établissements ou plus. Les communes de CC BBO ne disposent pas de collège ni de lycée (à l'exception du lycée professionnel de Kervignac), ce qui explique les flux importants à destination d'Hennebont.

La part des collégiens (élèves âgés de 11 à 14 ans) se rendant sur une autre commune pour étudier est de 43 % soit 5700 sur 13 155.

8 COMMUNES ATTIRENT PLUS DE 300 COLLÉGIENS VENANT D'AUTRES COMMUNES

Avec respectivement 1150 et 914 collégiens provenant d'autres communes, Hennebont et Quimperlé constituent les deux grands pôles d'attraction dans la tranche d'âge 11-14 ans. Les autres communes les plus polarisantes du territoire sont Lorient avec 682 collégiens, Plouay (450), Rianteq (409), Port-Louis (392), Quéven (324) et Ploemeur (300).

Les flux domicile – études des collégiens



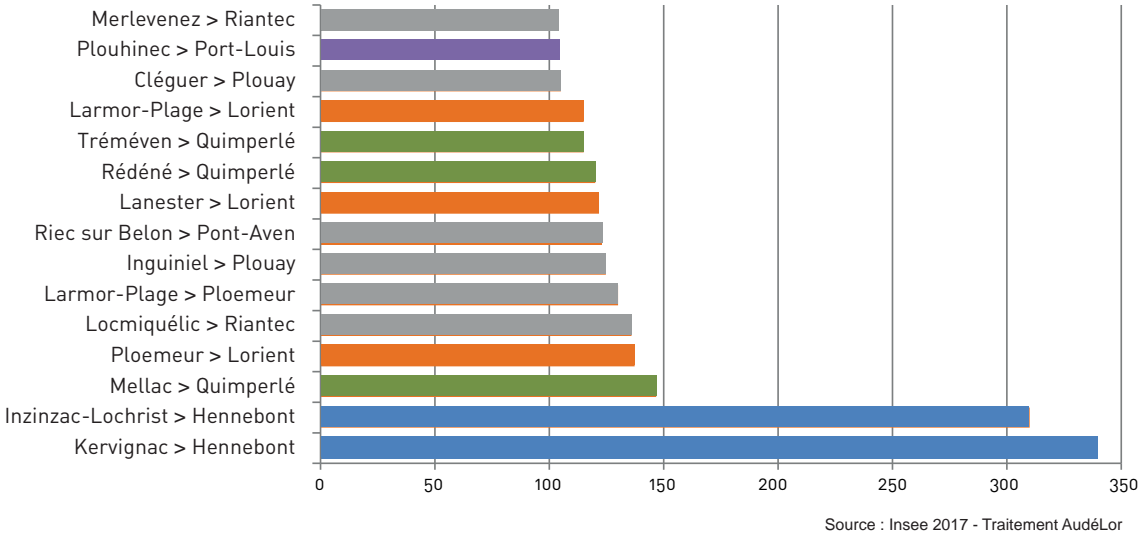
15 FLUX DE PLUS DE 100 COLLÉGIENS

340 collégiens scolarisés à Hennebont habitent Kervignac. Il s'agit du flux domicile-études le plus important dans cette tranche d'âge. À noter qu'il s'agit d'un flux entre deux EPCI distincts sur lesquels les transports scolaires ne sont pas gérés par la même autorité organisatrice de la mobilité.

Le second flux le plus important de collégiens est également à destination d'Hennebont en provenance d'Inzinzac-Lochrist (310 collégiens).

Parmi les 15 premiers flux, soit ceux de plus de 100 personnes, 4 d'entre eux sont des flux inter EPCI.

Flux d'élèves âgés de 11 à 14 ans



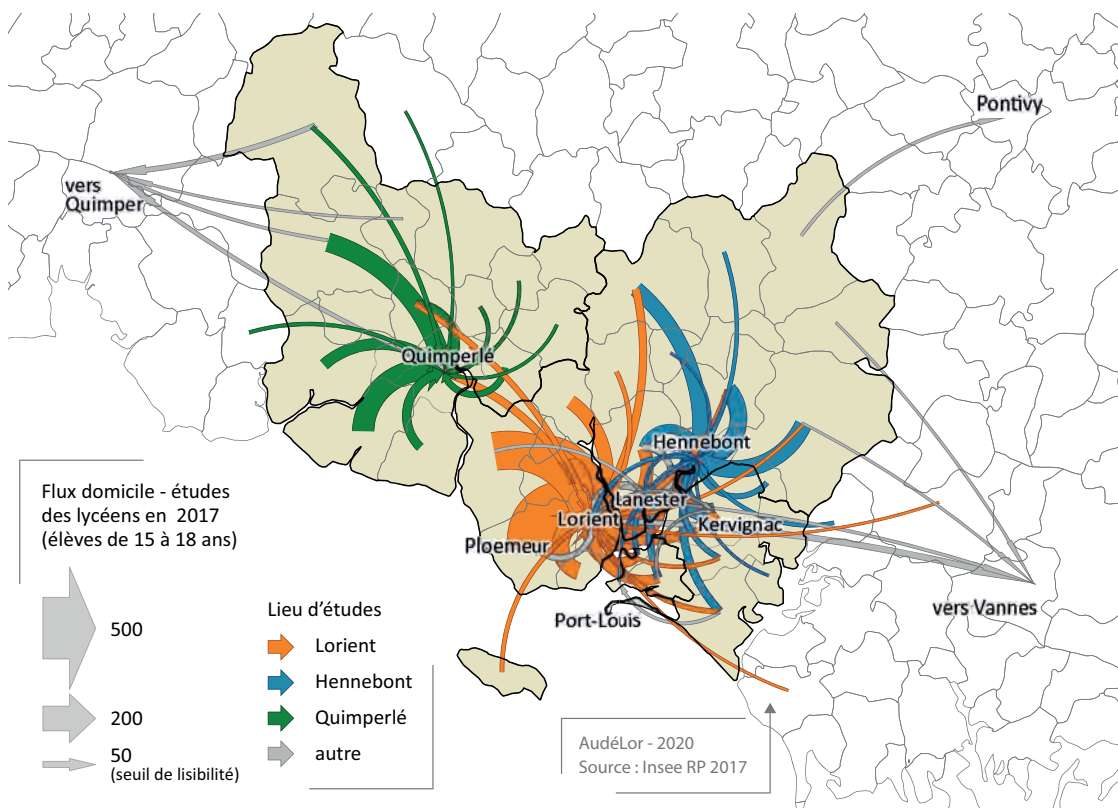
LES LYCÉES : UNE FORTE POLARISATION DES FLUX DOMICILE - ÉTUDES

Les lycées, de par leur répartition géographique mais aussi les enseignements qui y sont dispensés (lycées d'enseignement général, professionnel ou spécialisé), sont les établissements qui génèrent le plus de flux entre communes. Plus de 7000 élèves de 15 à 17 ans étudient dans une autre commune

que celle où ils résident, soit 72 % des élèves de cette tranche d'âge.

Toutefois, ce chiffre est à relativiser en matière de flux domicile – études quotidien. Les élèves viennent parfois de communes éloignées et cela est d'autant plus marqué lorsqu'il s'agit d'établissements spécialisés dans certaines formations. Ces élèves peuvent séjourner la semaine en internat et n'effectuent un déplacement domicile-études qu'une fois par semaine.

Les flux domicile – études des lycéens



15 FLUX DE PLUS DE 100 LYCÉENS

Les flux de lycéens se concentrent essentiellement sur Lorient, Quimperlé et Hennebont.

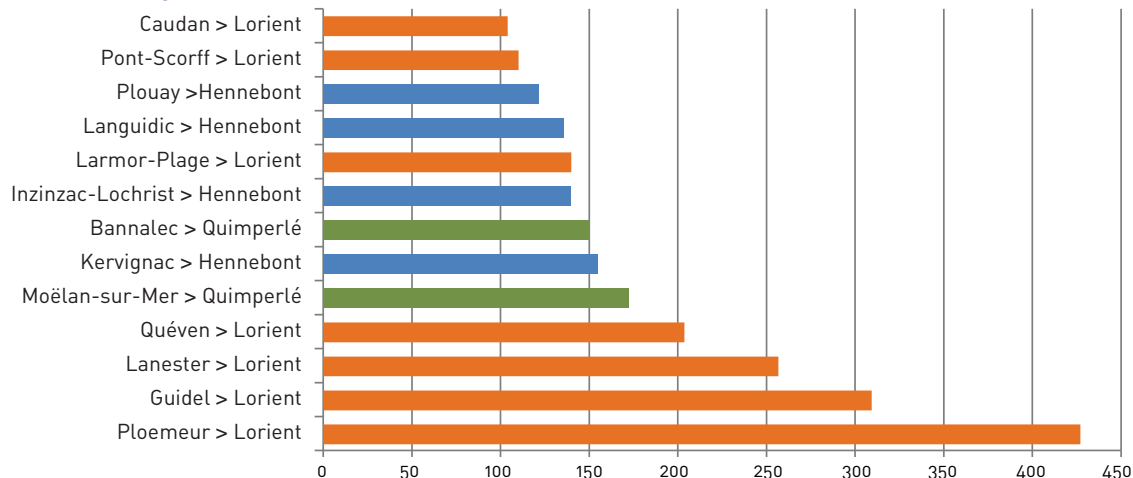
Près de 430 lycéens résidant à Ploemeur sont scolarisés à Lorient, ce qui constitue le plus gros flux dans cette tranche d'âge. Viennent ensuite les flux en provenance de Guidel, Lanester et Quéven à destination des lycées lorientais.

Avec un peu plus de 150 lycéens concernés, le flux Kervignac – Hennebont reste le premier flux inter EPCI.

Les lycées de Quimperlé attirent de nombreux élèves des communes de Quimperlé Communauté notamment de Moëlan-sur-Mer et Bannalec.

Les lycées spécialisés de Ploemeur et de Kervignac ont une part d'élèves en provenance de l'extérieur du pays de Lorient - Quimperlé assez élevée (de 20 et 25 %). Cette part est en moyenne de 13 % pour les lycées de Lorient et 7 % pour ceux d'Hennebont.

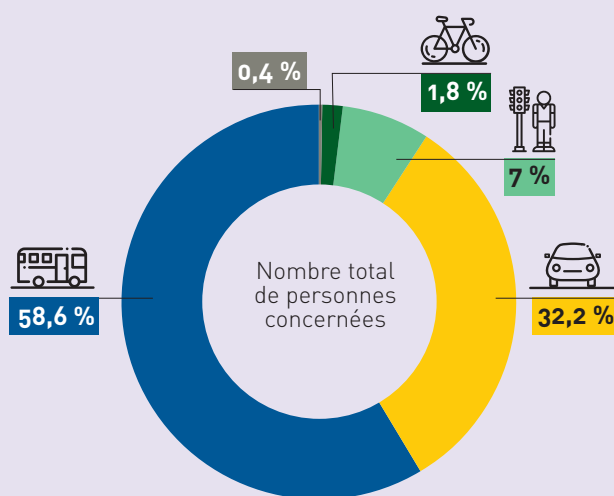
Flux d'élèves âgés de 15 à 17 ans



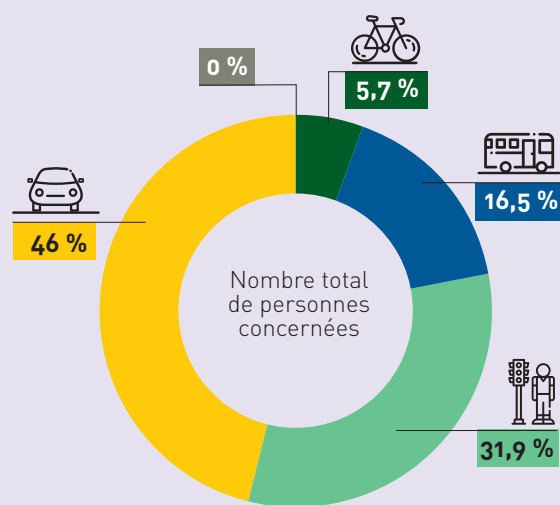
Source : Insee 2017 - Traitement AudéLor

LES PARTS MODALES (TOUS NIVEAUX SCOLAIRES CONFONDUS)

Parts modales des déplacements pour motifs études d'une commune à une autre



Parts modales des déplacements pour motifs études au sein d'une même commune



■ vélo et autres modes actifs
 ■ marche à pied
 ■ voiture
 ■ transports collectifs
 ■ autres modes motorisés

Source : Insee 2017 - Traitement AudéLor

L'enquête mobilité réalisée en 2016 auprès des habitants du pays de Lorient (périmètre SCoT) montre l'importance des transports collectifs dans les déplacements domicile - études effectués d'une commune à une autre (près de 60 %). L'usage de la voiture concerne un tiers des déplacements domicile - études entre deux communes.

Avec une part modale de 46 %, l'automobile est privilégiée sur les déplacements domicile - études internes aux communes. Il s'agit pour beaucoup d'enfants accompagnés dans les écoles primaires. Vient ensuite la marche à pied pour près d'un tiers des déplacements domicile - études internes aux communes.

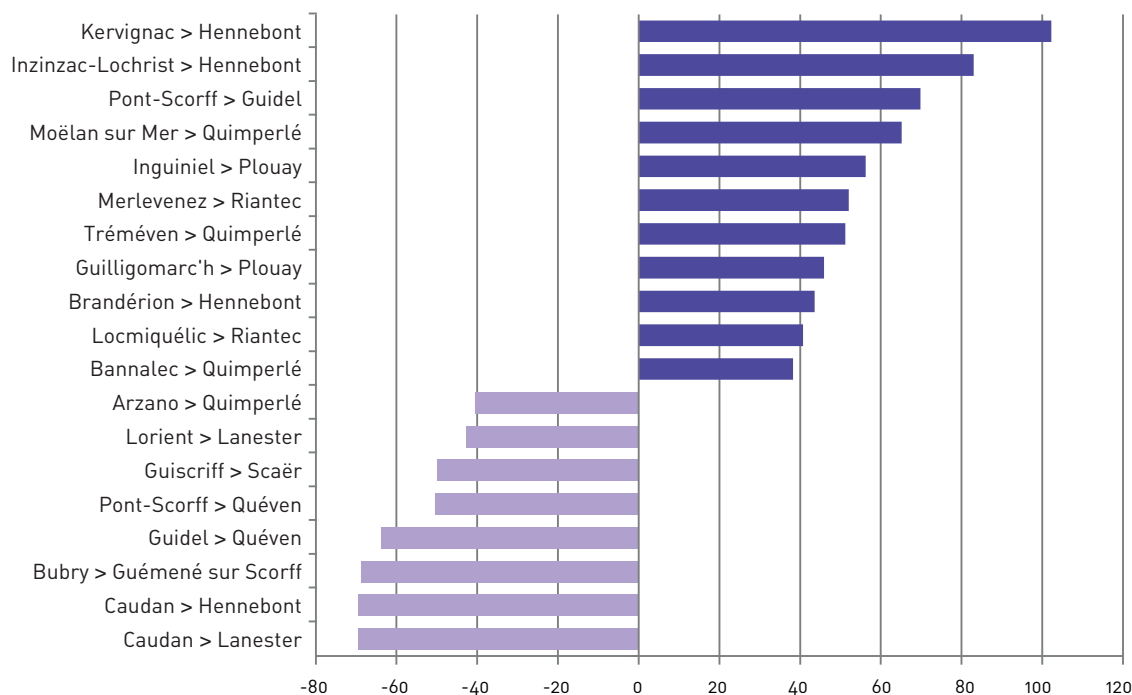
**LES ÉVOLUTIONS
NOTAMMENT MARQUÉES PAR
LA DÉMOGRAPHIE DES COMMUNES**

Le nombre et la répartition des établissements sur le territoire n'ayant pas changé entre 2006 et 2017, l'évolution des flux domicile – études reste essentiellement déterminée par l'évolution de la structure par âge de la population de chaque commune.

On retrouve ainsi certaines tendances observées sur les flux domicile – travail. Par exemple, le nombre de lycéens habitant les communes de Larmor-Plage, Ploemeur et Quéven scolarisés à Lorient est en baisse (-150), tout comme les actifs résidant dans ces communes et travaillant à Lorient. La part des moins de 30 ans qui était de 30 % en 2007 n'est plus que de 25 % en 2017 tandis que la part des plus de 60 ans est passée de 28 % à 39 %.

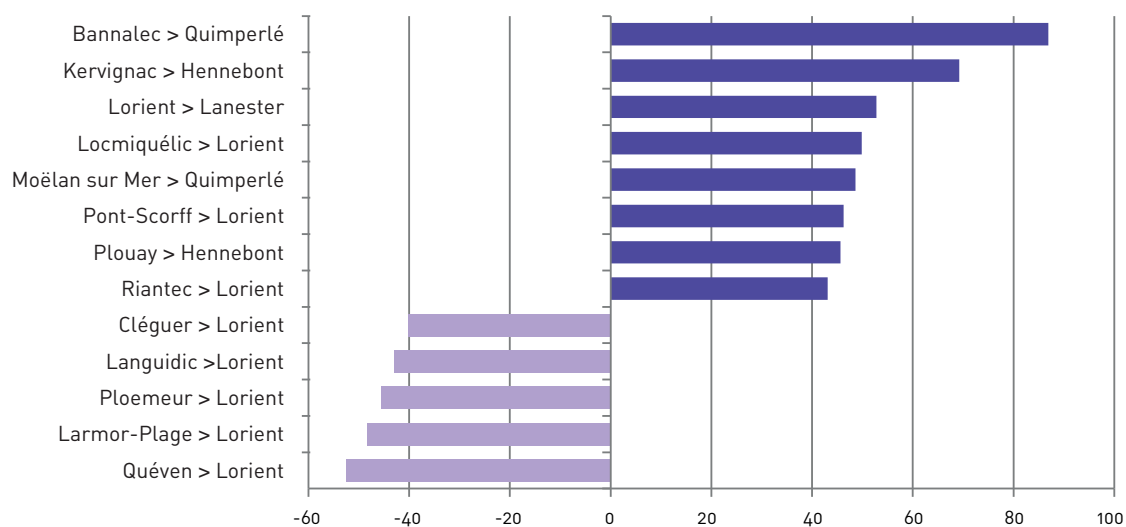
Il se peut aussi qu'un établissement devienne plus attractif et capte des élèves qui auparavant se seraient inscrits dans un autre établissement. Entre 2006 et 2017, l'évolution des flux de collégiens habitant Pont-Scorff illustre l'attractivité croissante du collège de Guidel (+70) par rapport à celui de Quéven (-50). Les chiffres d'effectifs de chaque établissement confirment les données de flux : de 2007 à 2017 le collège de Guidel passe de 522 élèves à 709.

Évolutions des flux de collégiens d'une commune à une autre (variations supérieures à 40 élèves) entre 2006 et 2017



Source : Insee 2006 et 2017 - Traitement AudéLor

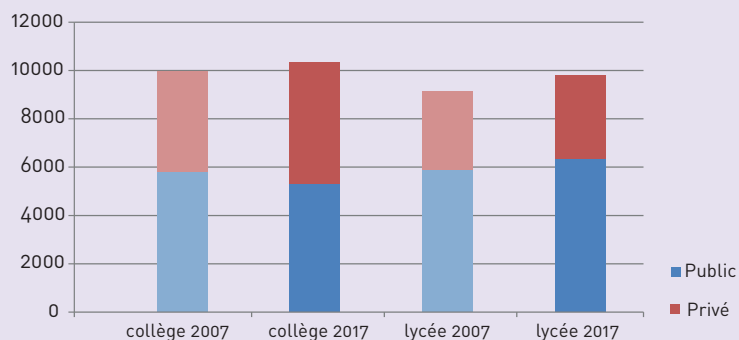
Évolutions des flux de lycéens d'une commune à une autre
(variations supérieures à 40 élèves) entre 2006 et 2017



Source : Insee 2006 et 2017 - Traitement AudéLor

LES DONNÉES PAR ÉTABLISSEMENT

Évolutions des effectifs des établissements secondaires publics et privés (SCoT pays de Lorient)



Source : Insee 2016 et 2017 - Traitement AudéLor

Les données par établissement montrent aussi une hausse des effectifs pour les collèges privés et une baisse dans les collèges publics. Sur le périmètre du SCoT du pays de Lorient les collèges privés totalisent 5040 élèves en 2017 contre 4162 en 2007, soit une augmentation de +21%, tandis que les collèges du secteur public enregistrent une baisse de -9% en passant de 5831 à 5325 élèves en 10 ans.

Qu'ils soient publics ou privés, les lycées ont une croissance de leurs effectifs identique, autour de 7%. L'évolution des flux des personnes scolarisées de 15 à 18 ans ne dépend donc pas des choix opérés entre établissement public et établissement privé.

Contact : Jean-Christophe Dumons
02 97 12 06 64
06 30 20 80 52

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40

www.audelor.com

